

Deuxième cycle de discussions sur la révision de l'accord : Volkswagen AG et IG Metall conviennent d'ouvrir des négociations.

- Face à la forte dégradation de la situation économique, Volkswagen Group entend réduire ses coûts de main-d'œuvre dans les meilleurs délais, afin de contribuer à une amélioration durable de sa compétitivité dans le cadre du plan d'avenir 2030 de Volkswagen Group (Future Plan 2030 – Group Target Picture).
- Les prochaines discussions devront également porter sur des mesures socialement responsables supplémentaires de gestion des effectifs, notamment la mise en place de sociétés de transfert pouvant bénéficier de financements publics. Les salariés pourront intégrer ces structures afin d'explorer de nouvelles opportunités sur le marché du travail. Malgré un contexte difficile et tendu, l'entreprise réaffirme son engagement envers l'accord collectif d'avenir, y compris ses dispositions relatives à la garantie de l'emploi.
- Arne Meiswinkel, Directeur des Ressources Humaines de la marque Volkswagen et Membre du Comité Exécutif Élargi de Volkswagen Group : « Nous n'avons pas de temps à perdre. La situation économique s'est considérablement dégradée depuis la conclusion de l'accord collectif d'avenir en 2024. Cette évolution impose d'agir de toute urgence. Nous devons assurer la pérennité de Volkswagen AG. Seule une entreprise économiquement performante peut garantir des emplois sûrs sur le long terme. »

Lors de la deuxième réunion de révision, Volkswagen Group et IG Metall ont convenu d'engager des négociations collectives. Celles-ci débiteront le 24 novembre 2026 sur le site d'Emden et se poursuivront le 15 décembre 2026 à Zwickau. L'entreprise entend réduire ses coûts de main-d'œuvre dans les meilleurs délais, afin de contribuer à une amélioration durable de sa compétitivité dans le cadre du plan d'avenir 2030 du Groupe (Future Plan 2030). La priorité absolue reste d'assurer la pérennité de l'entreprise à long terme.

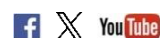
Selon l'entreprise, les négociations collectives devront également porter sur des mesures supplémentaires de gestion des effectifs socialement responsables, notamment la mise en place de sociétés de transfert pouvant bénéficier de financements publics. Les salariés pourront intégrer ces structures afin d'explorer de nouvelles opportunités sur le marché du travail. Malgré un contexte difficile et tendu, l'entreprise réaffirme son engagement envers l'accord collectif d'avenir, y compris ses dispositions relatives à la garantie de l'emploi.

VOLKSWAGEN GROUP

Dans un contexte de forte dégradation de la situation économique, l'entreprise et IG Metall ont tous deux invoqué la clause de réouverture des négociations en septembre. L'accord collectif d'avenir prévoit expressément cette procédure, permettant aux deux parties de discuter d'éventuels ajustements. Volkswagen Group privilégie des solutions visant à garantir la stabilité économique de l'entreprise, tout en offrant des perspectives fiables aux salariés. Fin septembre, Volkswagen Group a également notifié la dénonciation de dix accords collectifs, dans le respect des délais de préavis applicables. Cette démarche a permis d'établir un cadre de négociation en vue de convenir des économies nécessaires à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Arne Meiswinkel, Directeur des Ressources Humaines de la marque Volkswagen et Membre du Comité Exécutif Élargi de Volkswagen Group, a déclaré : « Nous n'avons

pas de temps à perdre. La situation économique s'est considérablement dégradée depuis la conclusion de l'accord collectif d'avenir en 2024. Cette évolution impose d'agir de toute urgence. Nous devons assurer la pérennité de Volkswagen AG. Seule une entreprise économiquement performante peut garantir des emplois sûrs sur le long terme. Nous devons discuter de coûts de main-d'œuvre compétitifs, d'une volonté d'accompagner le changement et d'une plus grande flexibilité dans l'affectation des effectifs. Dans ce contexte, nos salariés attendent, à juste titre, des clarifications rapides et, surtout, des solutions viables. C'est pourquoi nous saluons l'ouverture de ces négociations dès à présent. »



<https://media.volkswagen.fr/>

Dans le cadre de l'accord « Zukunft Volkswagen » conclu en décembre 2024, Volkswagen Group et IG Metall s'étaient déjà engagés à réduire les effectifs de plus de 35 000 postes sur les sites allemands de Volkswagen d'ici 2030, dans le respect de mesures socialement responsables. Le plan stratégique du Groupe à l'horizon 2030 (Group Target Picture 2030) prévoit une réduction supplémentaire de 12 000 postes au sein de Volkswagen AG d'ici 2030.

Cette réduction devra également être mise en œuvre de manière socialement responsable. Des mesures complémentaires sont nécessaires pour permettre à l'entreprise de poursuivre ses actions dans ce cadre. Selon Volkswagen Group, celles-ci comprennent :

- Le recours maximal aux dispositifs de départ volontaire.
- La mise en place de sociétés de transfert pouvant bénéficier de financements publics, en tant que mesure complémentaire. Les salariés pourront intégrer ces structures afin d'explorer de nouvelles perspectives professionnelles sur le marché du travail, notamment grâce à l'acquisition de qualifications supplémentaires. L'objectif de l'entreprise est d'accompagner ces évolutions en offrant aux salariés des perspectives, des possibilités de choix et un soutien dans leurs prochaines étapes professionnelles.
- Une réduction des coûts de main-d'œuvre.

Les modalités précises de ces mesures feront l'objet des négociations désormais convenues avec IG Metall.

Par ailleurs, conformément aux conclusions de la réunion du Conseil de Surveillance du 3 septembre 2026, un projet de structure de production européenne durable et compétitive, en adéquation avec les objectifs stratégiques du Groupe (Target Picture), sera élaboré d'ici mi-2027.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan d'avenir 2030 de Volkswagen Group (Future Plan 2030). Ce

VOLKSWAGEN GROUP

vaste programme de transformation définit les orientations permettant au Groupe et à ses filiales de s'adapter aux évolutions du secteur automobile. Il repose principalement sur une gamme de produits rationalisée, résolument axée sur les besoins des clients et les marchés, ainsi que sur une organisation réadaptée en conséquence.

L'initiative « Operational Excellence » vise à réduire les coûts sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'environ 20 milliards d'euros d'ici 2030. Une réduction supplémentaire des frais généraux d'environ 11 milliards d'euros est également prévue. La maîtrise des coûts de main-d'œuvre et des dépenses de personnel constitue également un levier essentiel pour atteindre les objectifs du plan d'avenir 2030.

À propos de Volkswagen Group :

Volkswagen Group est l'un des principaux constructeurs automobiles mondiaux, dont le siège est situé à Wolfsburg, en Allemagne. Présent à l'échelle internationale, le Groupe dispose de 111 sites de production répartis dans 16 pays européens et 10 pays situés en Amérique, en Asie et en Afrique. Il emploie environ 663 000 collaborateurs dans le monde. Les véhicules du Groupe sont commercialisés dans plus de 150 pays.

Fort d'un portefeuille diversifié de marques de renommée mondiale, de technologies de pointe déployées à grande échelle, d'idées innovantes pour exploiter de nouvelles sources de rentabilité et d'une équipe dirigeante animée par un esprit entrepreneurial, Volkswagen Group s'engage à façonner l'avenir de la mobilité en investissant dans les véhicules électriques et autonomes, la digitalisation et le développement durable.

Son ambition : en tant que « Global Automotive Tech Driver », rendre les meilleures technologies automobiles accessibles aux clients du monde entier, des véhicules d'entrée de gamme au segment du luxe.

En 2025, Volkswagen Group a livré 9,0 millions de véhicules à ses clients dans le monde (contre 9,0 millions en 2024). Le chiffre d'affaires du Groupe s'est établi à 321,9 milliards d'euros en 2025 (contre 324,7 milliards d'euros en 2024). Le résultat opérationnel a atteint 8,9 milliards d'euros en 2025 (contre 19,1 milliards d'euros en 2024).

THE GLOBAL AUTOMOTIVE TECH DRIVER.
